



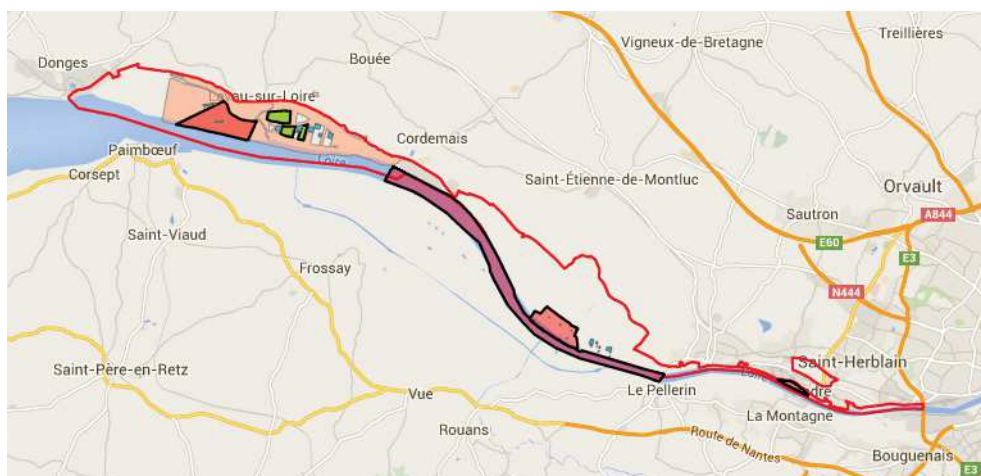
Une chasse pour une gestion raisonnée et durable des zones humides estuariennes : le cas du Syndicat Intercommunal de Chasse au Gibier d'Eau de la Basse-Loire Nord (SICGEBLN)

La structure : Le SICGEBLN, créé en 1959 et enregistré en 1973, est issu d'une démarche globale et d'intérêt général. Dès l'origine, la volonté est de limiter la privatisation de la chasse et la dispersion du territoire, pour une meilleure pratique et le maintien d'une chasse populaire.

Le territoire : Le SICGEBLN couvre et gère un espace bordier du fleuve, sur les communes de Donges, La Chapelle-Launay, Lavau-sur-Loire, Bouée, Cordemais, Saint Etienne de Montluc, Couëron, Indre, et Saint-Herblain. Cet ensemble de 8 000 ha de zones humides est en fait une mosaïque de milieux plus ou moins humides selon la saison, les crues du fleuve, les précipitations... Cette variété des milieux est à l'origine d'un écosystème spécifique, luxuriant, berceau d'une vie végétale et animale foisonnante.

Les espèces chassées : Parmi les 77 espèces d'oiseaux présentes sur ce territoire, ce sont environ deux tiers d'anatidés (surtout le canard Colvert ou bien la Sarcelle d'hiver) et un tiers de limicoles (la Bécassine des marais et le Vanneau Huppé) qui sont prélevés par les chasseurs.

Ses adhérents : Les 500 chasseurs adhérents sont issus des associations de chasse des 9 communes concernées par le périmètre du SICGEBLN, des communes alentours, du département, mais aussi de toute la France. Ce sont essentiellement des hommes (98%), âgés de 40 à 60 ans et de toutes les classes sociales.



Le trait rouge délimite le territoire géré par le SICGEBLN

Les trois types de chasses pratiquées :

- La chasse traditionnelle, dite à « l'affût », qui se pratique à la « volée » (le matin) et/ou à la « passée » le soir avec l'aide de « formes » (reproduction d'oiseaux grandeur réelle), « d'appelants » (oiseaux domestiqués) et de chiens,
- La chasse « à la botte » dite « au cul levé », pour notamment la Bécassine des marais. Cette chasse se pratique essentiellement avec un chien d'arrêt. Ce chien de chasse est ainsi nommé du fait qu'il marque un moment d'arrêt juste avant de bondir sur sa proie,
- La chasse en bateau, sur les vasières et sur l'eau libre, à poste avec « appelants ». C'est un mode de chasse très spécifique et difficile, voire dangereux (coefficients de marée, courants, navigation sur le fleuve...) qui concerne une trentaine d'adeptes.

A noter la présence d'une vingtaine d'archers parmi les adhérents du syndicat.

Une gestion respectueuse de la biodiversité : Le SICGEBLN, se singularise par ses actions qui vont au-delà de la simple pratique de la chasse.

Les adhérents sont sensibilisés (et formés le cas échéant) à une chasse respectueuse :

Instauration, dans le cadre d'un règlement intérieur, d'un « Prélèvement Maximal Autorisé » annuel, par chasseur.

Engagement pour gérer les prélèvements, signature et respect d'une « Charte du sauvaginier »,

Encadrement de la pratique par un corps de « garderie » spécifique au SICGEBLN, soit une dizaine de gardes assermentés travaillant sur zones.

Le syndicat a investi, depuis sa création, près de 250 000 euros, dont une partie en fonds propres, dans des travaux d'entretien (lutte contre la fermeture du milieu et contre l'envasement des plans d'eau et étiers), de remise en état et de création de nouvelles mares, pour offrir de nouvelles surfaces en eau à l'avifaune. Depuis quelques années, un plan de gestion a été pensé avec les acteurs de l'estuaire, et mis en place (2012-2017), sur l'ensemble du territoire du SICGEBLN, pour aller encore plus loin dans le développement des capacités d'accueil de ces zones humides, en concordance avec les exigences écologiques et réglementaires existantes. Dans ce cadre, des opérations de comptage d'oiseaux hivernants, de baguage de la Bécassine des marais, et des campagnes de lutte contre les espèces invasives sont mises en place. Sont également organisées des opérations de suivi de population d'odonates (libellules), d'amphibiens et de reptiles, afin de participer à la connaissance du milieu et favoriser un espace encore plus accueillant pour l'avifaune (oiseaux). Ce travail porte ses fruits : des colonies d'échasses blanches et des avocettes élégantes nichent, depuis quelques années, sur les plans d'eau gérés par le SICGEBLN. Enfin, le SICGEBLN a mis en place une politique de communication et d'accueil auprès du public. Visite de la réserve des Baracons, organisation des « 24h de la sauvagine », opération de nettoyage du marais, sorties nature permettent de découvrir le milieu et l'avifaune.

Plus de renseignements sur le site : <http://www.sicgebln.com/>